

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL DU
GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail * Démocratie * Paix

DECRET N° 87/046 DU 12/2/87,
portant nomination de Monsieur MBEH
Hubert en qualité de Directeur des
Affaires Administratives, Financières
et du Personnel.

LE PREMIER MINISTRE,

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la loi n° 75/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification de
l'Ordonnance n° 019/84 du 23 Août 1984 portant modification de certaines
dispositions de la Constitution ;

Vu le décret n° 82/595 du 8 Juin 1982, fixant les indemnités de
fonction allouées à certains responsables administratifs ;

Vu le décret n° 84/856 du 8 Août 1984, portant nomination du
Premier Ministre ;

Vu le décret n° 86/1172 du 10 Décembre 1986, portant nomination
des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 86/1173 du 10 Décembre 1986, portant organisa-
tion des intérim des Membres du Gouvernement ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

D É C R É T E :

Article 1er. - Monsieur MBEH (Hubert), Ingénieur Agronome, est nommé Direc-
teur des Affaires Administratives, Financières et du Personnel au Secrétariat
Général au Développement Rural.

Article 2. - L'intéressé percevra les indemnités de fonction prévues par
le décret n° 82/595 susvisé.

.../...

Article 3.- Sont abrogées, toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

Article 4.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 12 FEVRIER 1987

Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Développement
Rural,



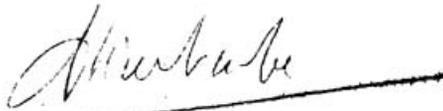
Ange Edouard POUNGUI.-



Colonel François Xavier KATALI.-

Le Ministre des Finances et
du Budget,

Le Ministre du Travail, de la Sécurité
Sociale et de la Justice, Garde des
Sceaux,



Commandant Dieudonné KIMBEMBE.-



Itihi Ossetoumba LEROUANDECH.-

